

LE DEVEST Les EAUX



L'information communale

SEPT. - OCT. 1989

N° 27

SOMMAIRE

Editorial du Maire	1
Que s'est-il passé dans la Commune ?	2
Les travaux du Conseil Municipal	3
Au pied du Caume	6
Dans les associations	9
La collection de monnaies Armand Lacroix	10
Bicentenaire. L'ascension du Mont-Caume par de SAUSSURE en 1787	11
Notre carnet	12
Informations	13

DES NUMEROS UTILES

- Mairie du Revest	94.98.90.15
- Police municipale	94.98.97.35
- A.M.T. (urgences)	94.89.55.55
- Gendarmerie	94.89.49.52
- Pompiers	18
- Assistante sociale (Mme Morlon)	94.90.93.82
(Urgences)	94.24.04.69
- Receveur PTT Le Revest	94.98.90.00
- Stade du Revest	94.98.98.03
- Ecole primaire	94.98.96.39
- Ecole maternelle Village	94.98.97.06
- Ecole Maternelle Hameau	94.98.92.47
- SOS Médecins	94.31.33.33
- SOS Drogue (appel gratuit)	05.05.88.88
- Ambulances Var Assistance (24 h/24 h)	94.24.41.06
- Aide Judiciaire, Tribunal de Toulon ..	94.93.10.27
- Préfecture du Var	94.89.90.40
- EDF urgence dépannage jour/nuit ..	94.41.22.68
- Centre Hospitalier général Font-Pré	94.27.91.50
- RMTT (appel gratuit)	05.27.20.38
- Abbé Thierry Elie (Curé du Revest)	
Eglise St-Christophe	94.90.95.16
Eglise St-Pierre	94.24.29.03

le numéro A.M.T. (urgences 24 h/24) vous permet d'être dépanné pour tous les types d'incidents, notamment aux heures de fermeture de la mairie.

COURRIER DES LECTEURS

■ Une dame de Fontanieu a suggéré que le bulletin annonce mieux les manifestations prévues pour les trois mois à venir. C'est aussi notre souci et nous avons ainsi annoncé en mars le programme des manifestations du bicentenaire pour l'année puis les festivités de l'été et nous annonçons ici la "journée du livre". Mais il est plus difficile de répondre à cette exigence hors-saison estivale car les activités dans notre commune s'espacent et s'organisent souvent au coup par coup.

■ Dans le même esprit, notre ami Pierre Trofimoff souhaite que l'on indique les prévisions de travaux, coupures d'eau et de courant... Nous essaierons de voir si cela est possible, mais un bulletin se prépare en fin de mois et sort vers le 20 du mois suivant... c'est déjà un délai qu'E.D.F. et les P.T.T, sauf exception, ne peuvent "gérer". Qu'on soit particulier ou collectivités, le régime est à peu près le même...

■ Une enquête similaire à celle qui avait été réalisée dans le haut-village a été conduite auprès des habitants du "bas-Revest" par le CIL du même nom. De la même façon, les résultats en ont été transmis aux commissions municipales pour étude des solutions à apporter.

■ En référence au numéro 26 (Juillet-Août) du bulletin "l'Information Communale" qui offre vos colonnes à des propositions, je voudrais faire la suivante concernant ce qui est appelé "le 3ème âge", improprement à mon avis. Ancien Agent EDF-GDF, ayant assumé d'importantes responsabilités dans le mouvement syndical et social, j'avais, dans notre mutuelle, fait écarter ce "baptême de troisième âge". Pourquoi ? L'Etat Civil n'a que peu de correspondance avec l'état d'esprit, la vivacité, le caractère etc... etc...

C'est pourquoi j'ai déjà relevé, autour de nous, de jolis noms de baptême pour les moins jeunes :

Par exemple :

Amitiés de l'automne (à la télé)

Club des fils d'argent (à Carnoules)

Soleil d'automne (à Tavernes)

Je proposerais donc que l'on recherche, pour LE REVEST, une appellation "sympa" et déjà j'avancerais des propositions :

Fleurs d'automne

Fleurs d'hier, vivaces

Automne fleuri

Automne coloré (ou couleur d'automne)

Camille FAGGIANELLI

MAIS ALORS... ?

Chacun souhaite que sa Commune soit propre et bien entretenue. C'est normal, mais alors... ?

Pourquoi-faut-il, sachant fort bien que le ramassage des ordures ménagères s'effectue le matin à l'exception du Samedi et du Dimanche, pourquoi faut-il qu'on découvre des récipients mal fermés ou des sacs renfermant des déchets le long des chemins que les chiens, les chats, aussi bien que les renards ou autres nuisibles se font un devoir de renverser, d'éventrer et d'en répandre le contenu alentour ?

Pourquoi ne pas se conformer à l'arrêté invitant à ne sortir les poubelles que le matin du ramassage, utiliser des récipients hermétiques ou, à la rigueur, placer les sacs dans les containers disposés à cet effet ?

Pourquoi "balancer" n'importe où, après usage, papiers, bouteilles, chiffons, emballages vides qui fleurissent en bordure des voies ?

Pourquoi s'entêter à laisser les chiens divaguer librement quitte à provoquer d'un côté des plaintes, à soulever d'autre part un véritable tollé lorsque les Gardes, trop peu souvent à mon gré, verbalisent ? C'est d'ailleurs pour éviter ces accrochages désagréables que nous avons adhéré au Syndicat mis sur pied par le Conseil Général qui, moyennant 1,50 Franc par habitant, se chargera lui-même du ramassage des animaux errants pour les conduire dans l'un des refuges ou fourrières qu'il implante sur l'ensemble du Département.

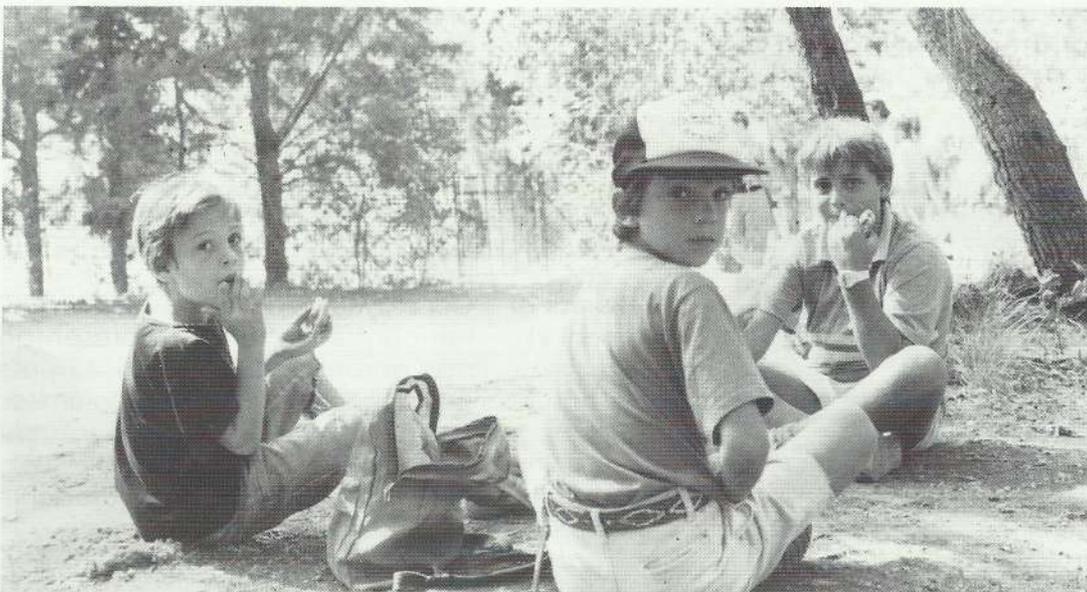
Pourquoi, enfin, les dépôts sauvages qui enlaidissent les si belles promenades qu'offrent nos chemins, dépôts sauvages qui se reforment sans cesse et qu'il est à peu près impossible de supprimer car aucune sanction ne peut être appliquée, ainsi que les Gendarmes le précisent chaque fois, en dehors du flagrant délit ?

Tout récemment l'un de nos Gardes Champêtres a eu la patience de se cacher aux Oliviers ce qui lui a permis d'attraper sur le fait le conducteur d'une camionnette venu y déverser son chargement. Il n'est pas pensable cependant d'avoir des Gardes camouflés, jour et nuit, un peu partout et rarement quelqu'un nous a aidés en venant témoigner ou apporter le numéro d'une voiture relevé dans une telle circonstance.

Une consolation tout de même ! les dépôts sauvages ne sont pas le fait d'habitants de la Commune où nul n'ignore qu'il suffit de s'adresser à la Mairie pour que tout ce qui encombre soit enlevé, gratuitement, à domicile. De plus tout récemment le SITOMAT a décidé que le Samedi et le Dimanche le dépôt de Lagoubran demeurerait ouvert toute la journée afin que chacun puisse y apporter, gratuitement, tout ce qu'il veut à l'exception d'ordures ménagères.

Merci à vous d'informer les nouveaux venus ou ceux de vos voisins qui ignoreraient les possibilités offertes, votre action en cela sera particulièrement utile et, je le souhaite, efficace.

Charles VIDAL



Après le pique-nique dans la pinède, on ramasse les papiers...

QUE S'EST IL PASSE ?



Préserver la qualité esthétique du village, c'était le but des rencontres avec le CAUE

EN SEPTEMBRE

- Vendredi 8** - Vernissage Galerie "REMINISCENCES"
- Lundi 11** - Avant Première du vernissage du Musée Copte - rue Carnot dans le Village
- Mardi 12** - Réunion cantonale à Baudouvin avec le Président du Conseil Général.
- Samedi 16** - Bal à Sainte ROSE en remplacement d'une soirée perturbée par le mauvais temps.
- Lundi 18** - Etude avec la Mairie de TOULON sur les participations réciproques à la réfection du réseau d'assainissement.
- Jeudi 21** - Réunion des Adjoints du Conseil Municipal des Jeunes (préparation du rallye pédestre).
- Vendredi 22** - Rencontre des Adjoints et du CIL du Bas REVEST.
- Samedi 23** - Assemblée Générale des Maires du Département à Roquebrune.
- Lundi 25** - Assemblée Générale du Syndicat intercommunal TOURRIS - LE REVEST ; Maître DRAVET est élu Président.
- Mercredi 27** - Entrevue avec les Urbanistes du Centre d'Aménagement et d'Urbanisme du Conseil Général pour l'aménagement du village.
- Apéritif offert par le Conseil Municipal à Madame et Monsieur Armand LACROIX suite à la convention signée le Mercredi précédent portant la

vente à la Commune d'une collection de monnaies.

- Vendredi 29** - Rencontre Adjoints et habitants du quartier des Camps portant sur l'accès des véhicules aux Camps.
- Permanence de Madame PIAT, Député de la Circonscription.

EN OCTOBRE

- Mercredi 4** - Venue du Directeur de la Commission Départementale de la Culture visiter la salle polyvalente et étudier les possibilités d'une collaboration Conseil Général et Commune portant sur la salle et le Château de la Ripelle.
- Vendredi 6** - Vernissage Galerie "REMINISCENCES"
- Jeudi 12** - Assemblée plénière du Conseil Communal de Prévention de la Délinquance en présence du Procureur de la République et de quelques unes des personnalités désignées par le Préfet.
- Vendredi 13** - Permanence de Madame PIAT, Député de la Circonscription.
- Samedi 14** - Election des Conseils de parents d'élèves dans les écoles.
- Lundi 16** - Prévention routière - Contrôle des phares par la Gendarmerie Nationale.
- Mercredi 18** - Réunion portant sur l'aménagement et l'utilisation de la salle polyvalente avec des intervenants extérieurs et officiels.
- Jeudi 19** - Nouvelle rencontre avec le Comité d'Aménagement et d'Urbanisme Départemental.
- Vendredi 20** - Conseil Municipal des jeunes.
- Samedi 21** - Rencontre entre les Représentants des parents d'élèves et des enseignants d'une part, et la Commission des Ecoles d'autre part pour l'utilisation du nouveau réfectoire.
- Jeudi 26** - Rencontre Commission d'Urbanisme et responsables de la carrière de la SOTEM.



Les richesses du futur musée copte

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Séances des Mardis 12 Septembre et 10 Octobre

PRINCIPALES INFORMATIONS

Avis du Préfet

- L'augmentation des tarifs des droits de place pour les ambulants aurait dû recueillir l'avis des organisations professionnelles.

Salle polyvalente

- Le Président du Conseil Général fait obtenir à la Commune une subvention de 300 000 Francs et un prêt de même montant tous deux hors quota pour la construction de la salle.

Convention d'achat

- Signature de la convention portant achat de la collection de monnaies "Armand LACROIX" pour une valeur de 520 000 Francs payables en dix annuités, sans intérêt, indexées sur l'INSEE.

Sécurité

- Une étude sera réalisée par le Conseil sur la nécessité de maintenir les rondes de surveillance nocturne assurées par la Société de gardiennage AMT.

Répondeur

- Etude par le Club informatique du REVEST d'un répondeur municipal pour favoriser les relations publiques et la connaissance de la Commune.

PRINCIPALES DECISIONS

COMPTES ADMINISTRATIFS 1988

Approbation des comptes administratifs du

Maire pour l'année 1988 faisant apparaître dans

- le budget communal

un excédent de fonctionnement de 365 376 F

et un excédent d'investissement de 2 104 023 F

- le budget de l'eau

un déficit de fonctionnement de 1 307 F

et un excédent d'investissement de 2 600 F

DECISIONS FINANCIERES

Eau et Assainissement

- Un emprunt de 1 700 000 Francs est prévu pour la réfection du réseau d'eau et l'extension de l'assainissement. Les annuités de remboursement seront équivalentes à celles libérées par la fin de deux emprunts. Par ailleurs une étude sur les pertes du réseau, subventionnée par le Conseil Général et l'Agence du Bassin, est

demandée à une Société spécialisée.

Pos et Urbanisation

- Une étude d'un coût de 201 620 Francs TTC est demandée au BEGEAT pour connaître les possibilités d'urbanisation ou d'aménagement de zones économiques le long du CD 846, à la Moutte et à Tourris.

Ouverture de crédits

- Un crédit de 100 000 Francs est ouvert pour carrelé la grande pièce de la salle polyvalente.
- Un deuxième crédit d'un montant de 78 852 F est voté pour construire un mur de soutènement du jardin public le long de la place Jean MOULIN.
- 13 000 F sont dégagés pour remplacer par un vitrail la fenêtre située dans l'escalier principal de la Mairie.
- 85 000 F sont prévus pour l'achat d'un coffre fort qui sera utilisé dans la salle polyvalente pour essentiellement protéger la collection de monnaies.

Prêts de matériel

- Il est précisé que la location de 1 F par chaise prêtée à des tiers s'entend par 1 Franc par jour. De même le prêt d'une table est fixé à 5 F par jour, l'expérience ayant montré que certaines personnes négligent de rendre chaises et tables tout de suite après usage.

AUTRES DECISIONS

Prévention de la Délinquance

- Les résultats encourageants obtenus pendant l'été, confortés par une enquête auprès de la population, ont conduit à poursuivre durant toute l'année le Centre de loisirs et d'animation permanente en faveur de la jeunesse.

Incendies de Forêts

- Avis favorable à la demande d'ouverture d'une enquête parlementaire sur les causes et les origines des incendies de forêts dans la Région de PROVENCE ainsi que sur une meilleure recherche des responsabilités.

Festival de la Tour

- A titre exceptionnel une subvention supplémentaire de 40 000 F est accordée au Festival de la Tour, tenant compte du mauvais temps (fort vent) qui a éloigné les spectateurs de plusieurs représentations et de la qualité des spectacles.

Droit de Prémption

- Mise en oeuvre dans la vente d'une propriété limitrophe du jardin public.

Protection du Barrage

- Opposition à la zone telle que demandée par la Ville de TOULON qui serait trop contraignante et freinatrice de ressources futures pour le REVEST.

La municipalité rappelle que fonctionne sur la commune un service de portage à domicile des repas pour les personnes âgées et les personnes seules malades ou handicapées.

Ce service de qualité -les repas sont préparés à la cantine de l'école primaire- coûte 38 F pour les 2 repas (midi et soir).

Arrêtés Municipaux

Arrêté du 12 Octobre 1989 relatif à la circulation sur les chemins de Fontanieu et de la Gayrouarde

Le Comité d'intérêt local ayant fait part de ses observations justifiées en ce qui concerne les véhicules qui empruntent le chemin de la Gayrouarde depuis Fontanieu le Maire, compte tenu de la configuration du terrain, a été amené à prendre un arrêté interdisant de tourner à droite sur le chemin de Fontanieu pour emprunter celui de la Gayrouarde.

Arrêté du 23 Octobre 1989 relatif à la préservation du caractère du village

Vu la nécessité de préserver le caractère du village et d'éviter de laisser modifier les façades des maisons n'importe comment, tous travaux, y compris de peinture, réalisés sur les façades des maisons de l'agglomération du village devront faire l'objet d'une "déclaration de travaux" en Mairie, hormis les cas où un permis de construire est obligatoire. Ces travaux ne pourront être réalisés qu'après avis favorable de la Commission de l'Urbanisme.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SERVICE DE L'EAU

A compter du 2 Novembre 1989, le Service administratif de l'eau et de l'assainissement sera ouvert au public les jours et heures suivants :

les LUNDI, MARDI, MERCREDI et VENDREDI :
de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

le JEUDI de 8 h 00 à 12 h 00
Fermé le JEUDI après-midi

Attention ! l'Hiver arrive, n'oubliez pas de protéger vos compteurs d'eau

REGLEMENTATION DE LA CHASSE

Arrêté Préfectoral du 28.7.1989

Il est rappelé aux chasseurs :

- qu'il est interdit de tirer dans la direction des maisons
- que l'usage des armes à feu est interdit sur les routes et les chemins publics
- que les battues aux sangliers sont interdites les lundis, mardis et vendredis sauf les jours fériés et qu'il est interdit de chasser sur les propriétés privées sans l'autorisation du propriétaire.

ANIMATIONS ET LOISIRS PERMANENTS POUR LES JEUNES

Suite à l'expérience tentée en Juillet-Août dernier, au sein du village, au profit de la jeunesse locale qui a obtenu un brillant succès, la municipalité a décidé de soutenir le projet d'animations et loisirs permanents présenté par la commission Sports et Loisirs.

C'est ainsi qu'à l'occasion de chaque vacances scolaires le centre de loisirs fonctionnera, les inscriptions se feront journalièrement et les activités seront dispensées "à la carte" en fonction du désir des jeunes. De plus en période scolaire, le centre sera ouvert le soir ainsi que le mercredi matin et une fois par mois le dimanche. Les animations sont confiées à des professionnels diplômés du Brevet d'Etat de "moniteur sports pour tous", la gestion sera confiée à l'ESCRM déjà chargée des "contrats bleus".

Ce centre sera subventionné et agréé Jeunesse et Sports, le Conseil Général du Var, la C.A.F., le Conseil National de Prévention de la Délinquance, la Municipalité du Revest les Eaux en seront les principaux partenaires. Cette opération inédite sur la commune a recueilli une opinion favorable, le nombre des jeunes de 3 à 17 ans inscrits dès les premiers jours des vacances de la Toussaint variant entre 35 et 48 conforte les responsables et est un gage de succès.

Pour tout renseignement, contacter la commission Sports et Loisirs municipale.



le canoe-kayak en mer, une activité méconnue mais passionnante



le vélo tout-terrain V.T.T.,
la grande mode mais aussi un plaisir d'évasion

Une semaine à la mer pour les enfants

Nos enfants de la maternelle de Dardennes et du cours préparatoire ont participé à une expérience nouvelle qui les a conduits à vivre ensemble un séjour d'une semaine sur le thème de la découverte du bord de mer.

Les objectifs poursuivis étaient :

- faciliter le passage maternelle/CP ;
- ouvrir l'école sur la vie et l'environnement ;
- créer des relations plus ouvertes et plus vraies entre les enfants et enfants/adultes ;
- emmagasiner des sensations, des notions qui seraient, au retour de l'école, un héritage à faire réexprimer par les enfants à travers toutes les disciplines scolaires -lecture et langage en particulier-

Les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs ont été :

- la mixité maternelle, CP de tous les groupes ;
- la diversité et la richesse des activités proposées (Kayak, plongée, baignade, jeux de sable, récoltes, captures, enquêtes, bateaux à vision sous-marine...);
- une organisation de la vie collective permettant à chacun de la vivre et de s'y exprimer au mieux, des intervenants qualifiés et compétents.

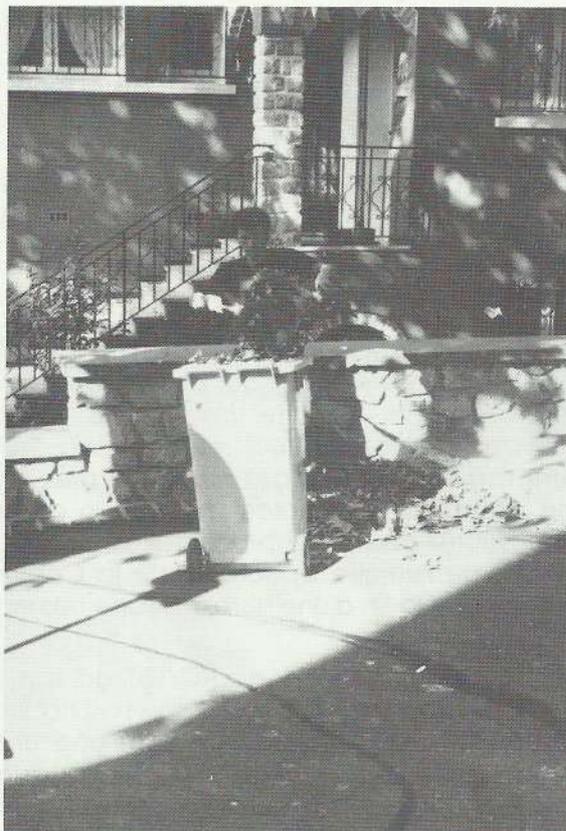
Cette aventure a été rendue possible par une étroite collaboration entre la municipalité, les parents et les enseignants.



La joie des enfants au contact de la mer

LES TRAVAUX REALISES DANS LA COMMUNE

- Mise en place et démontage fête Hameau.
- Mise en place d'un surpresseur quartier du Ray.
- Déplacement des branchements (4) chemin de la Salvatte.
- Nettoyage, rénovation de la fontaine et pose de pierres, dallage.
- Crépis de l'abri surpresseur du stade.
- Traversée électricité pour vestiaires Tennis.
- Rampe d'accès au nouveau réfectoire.
- Préparation nettoyage cimetière (Toussaint).
- Plantation d'un olivier à la Ripelle.
- Contre-cloison vestiaire Tennis.
- Remplacement d'une buse, Chemin de la Reboune.
- Réparation béton rampe d'accès Jean-Moulin.



Les feuilles mortes se ramassent encore à la pelle

Ajouter à cela

- Ramassage des monstres 2 fois par semaine.
- Nettoyage et désherbage des lieux suivants :
 - Chemin des Ecoliers.
 - Rond-Point Ripelle.
 - Chemin de Fontanieu.
 - Chemin du Ray.

AU PIED DU CAUME

SEPT ANS APRES

C'est le 12 septembre 1982 qu'avec tous leurs camarades et l'équipage de l'hélicoptère qui les transportait pour sauter en parachute dans le ciel de MANNHEIM que Pascal AUDRAIN, Robert CAPDEVIELLE, André REGNAUD, Frédérique REGNAUD et Patricia CLAUSS-REGNAUD trouvèrent la mort. Une messe a marqué ce septième anniversaire.

C'ETAIT LE BOUCHER DU REVEST

Le 3 Octobre disparaissait Marius HERMITTE et avec lui toute une époque de la vie du village et de ses petits commerces. Les anciens se souviennent de cette époque qui dura de 1939 à 1975 pendant laquelle le boucher et Julie son épouse ne paraissaient pas vieillir dans leur commerce de la rue Maréchal FOCH. Les grandes surfaces n'existaient pas et la boucherie la plus proche se trouvait à Armand BARBES et cependant, malgré cette absence de concurrence, la viande et la charcuterie étaient toujours particulièrement bonnes et renommées au REVEST. Et puis les clients étaient toujours reçus avec le sourire et pouvaient emporter lorsqu'ils le désiraient les plats cuisinés que préparait Catherine LONG. Quand, par hasard, quelqu'un demandait un poulet, un lapin par exemple et qu'il n'y en avait pas cela ne soulevait aucune difficulté, le boucher se débrouillait pour aller en trouver et l'apportait à domicile un moment plus tard.

Malgré tout, l'âge de la retraite arriva et les époux HERMITTE trouvèrent dans le ménage BENIVADY des successeurs dignes d'eux qui continuèrent sur la même lancée à satisfaire la clientèle. Mais ces derniers achetèrent, quelques années après un commerce plus important dans un plus grand village. Ce fut alors l'amorce d'un déclin qui après trois ou quatre nouveaux propriétaires aboutit à la fermeture de l'unique boucherie de la Commune marquant ainsi la fin d'une histoire, d'une très longue histoire.

Marius HERMITTE était né au REVEST où son père était berger. Il est mort dans la maison où habitaient ses parents. Lorsqu'elle était encore une enfant, Julie qui devint son épouse, habitait au quartier Saint ROCH à TOULON et venait avec ses parents et ses soeurs passer les vacances au village. Et voilà pourquoi Julie et Marius se marièrent, vécurent heureux au Revest où ils eurent trois enfants, trois filles qui devenues à leur tour mères de famille vivent toujours au REVEST.

Tout le village accompagna le "boucher du Revest" ce Vendredi 6 Octobre dans notre cimetière. Que son épouse, ses enfants et ses petits enfants parmi lesquels Jean-Marie MARINI, Adjoint au Maire, Charles AUDE, Conseiller Municipal dont la maman Jacqueline participa au précédent mandat, trouvent ici nos pensées de tristesse et d'affection.



Trofimoff à l'honneur à Egulles

NOS PEINTRES

Notre ami TROFIMOFF a exposé à partir du 21 Septembre à EGUILLES, SARDI à la Galerie ROOSEVELT de TOULON une semaine plus tard et Louis ARRIDE à la citadelle de St Tropez.

EGUILLES était un peu loin pour nous mais nous savons qu'il y eut beaucoup de monde, autant que ce que nous en avons rencontré le 28 Septembre pour le vernissage des peintures de Jean SARDI notre jeune et talentueux artiste qui eut BARTOLI pour maître. Nous avons eu la chance de bénéficier ces derniers mois d'une de ces magnifiques expositions dont TROFIMOFF a le secret ce qui nous console de n'être pas allés admirer celle d'EGUILLES. Quant à ARRIDE, après son passage remarqué au Grand Café de la Rade au début de l'année, il ne tardera pas à être la vedette des cimaises revestaises.

MAINTENANT ET BIENTOT

L'agrandissement du réfectoire est achevé. La toiture est en place sur la salle polyvalente.



La salle polyvalente s'intègre déjà parfaitement au village

Ces deux réalisations importantes pour la taille de notre Commune et son budget, ne manqueront pas, malgré le pourcentage des indifférents ou des mécontents qu'on relève lors de chaque consultation, d'apporter un "plus" certain non négligeable dans le présent ni dans l'avenir. Le réfectoire, lui, est terminé mais la salle en a encore pour plusieurs mois avant d'être utilisable. Nous n'en sommes plus, pour elle, à quelques mois près.

UN MUSEE COPTE

Lundi 11 Septembre, Monseigneur MARCOS assisté de son Collaborateur, Monseigneur ATHANASIOS nous a accueillis dans l'immeuble de la rue Carnot qu'il a acheté et aménagé pour en faire sa résidence à l'étage et un Musée de l'Art Copte au rez-de-chaussée.

Les objets qui nous ont été présentés ont tous une histoire qui sera commentée aux visiteurs car tous sont très vieux et dotés d'une grande valeur. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'ouverture prochaine de ce musée qui attirera de nombreux visiteurs et qui conforte la position de la Municipalité dans sa recherche de tout ce qui peut être susceptible d'accroître l'image de marque du village.

NE CROYEZ PAS QUE...

Ne croyez pas qu'il suffit d'embellir les façades et de peindre les persiennes ou les portes avec des couleurs vives pour faire revivre le vieux village. Les spécialistes de la Commission Aménagement et Urbanisme du Conseil Général qui sont en train de procéder à une étude en vue de son aménagement ne sont pas de cet avis. Il faut avant tout, nous ont-ils expliqué, chercher à recréer ce qui existait autrefois et que le temps a abîmé ou que les hommes ont transformé. Aussi invitons-nous les propriétaires qui désirent procéder à des réfections extérieures surtout lorsqu'elles ne nécessitent aucun permis de construire, à en informer la Mairie auparavant afin que les Urbanistes puissent les conseiller utilement et dans certains cas les faire bénéficier, peut-être, de subventions.

LES BRAVES GENS

Ce sont ceux qui se précipitent pour apporter leur aide aussitôt qu'un accident survient. Ce sont bien souvent des anonymes qui disparaissent tout de suite après mais qui méritent un coup de chapeau. D'autres, au contraire, fidèles au proverbe "qué de ren se mêle, de ren se demêle" font comme s'ils n'avaient rien vu ni entendu. Loin d'apporter quelque secours ils s'enfuient précipitamment et d'autant plus vite que parfois ils sont peut-être responsables de l'accident survenu aux autres. Les braves gens... ce sont les premiers.

PLUS DE CENTENAIRE AU REVEST

Nous avons pris l'habitude d'aller chaque année souhaiter son anniversaire à Thérèse VIDAL, notre

Centenaire. Tout a une fin et la vie n'y échappe pas mais elle était si gentille, tellement soignée et dorlotée par les siens qu'on trouvait tout naturel de lui répéter chaque fois "à l'année prochaine". Il n'y aura plus d'année prochaine. Thérèse VIDAL est morte ce Dimanche 22 Octobre, âgée de 107 ans. Nous l'avons accompagnée deux jours plus tard à l'église et au cimetière du village. Nous avons de la peine et l'exprimons à tous ceux qui ont formé la nombreuse famille de notre Centenaire.

1ER RALLYE PEDESTRE POUR LES JEUNES : UNE REUSSITE

Le dimanche 1er octobre, un beau soleil accueillait les participants au 1er rallye pédestre pour les jeunes organisé par le Conseil Municipal Junior.

Pour cette première édition, qui débutait à 9 h 30, il n'y a eu que 18 participants, ce qui a permis de former 6 équipes et, comme la qualité y était, la lutte fut rude pour la première place.

Le parcours prévoyait l'alternance de jeux, place de la libération et à la Tour, et de questions portant sur l'histoire du village.

Presque tous les enfants ont repéré la maison de "tante Fine" grâce au tableau de Marius Echevin exposé au "Cercle", tout le monde s'est appliqué à reproduire le blason de la Commune : "D'azur, à six étoiles d'or posées 3, 2 et 1" mais la dernière étape, descente sur le barrage, était plus difficile : personne n'a rapporté d'arouses et l'arbre à "magnan" a été rarement identifié.

Cette sympathique matinée s'est terminée dans la pinède du barrage par un pique-nique auquel de nombreux parents se sont joints et par la remise des prix.

L'unanimité s'est faite pour préparer une deuxième édition en 1990.



Arrivée dans la pinède après un dur rallye

LA PERESTROIKA VUE DU REVEST

Discrètement, compte-tenu des quelques difficultés de santé de leur hôte, deux jeunes soviétiques de Moscou, André et Régine Popkov, ont séjourné du 7 septembre au 25 octobre au Revest à l'invitation de Charles et Catherine AUDE.

La première rencontre avait eu lieu à Moscou en 1982 mais à l'époque personne n'imaginait que deux simples citoyens soviétiques, n'appartenant

pas à la "nomenklatura", puissent se rendre un jour dans notre pays.

Mais, depuis, l'histoire roule à vive allure et l'invitation lancée par Charles AUDE en avril 1989 fut très vite acceptée.

Bien sûr, André, très volubile et parlant parfaitement le français, nous a beaucoup appris sur la situation actuelle en URSS, encore plus complexe que ce que nous en laissent percevoir les informations : pénurie des biens de première nécessité accaparés par des spéculateurs, inadaptation des relations hiérarchiques et de la grille des salaires.

Ainsi, lui-même, après des études de langues étrangères et une expérience de guide touristique, a préféré devenir tailleur de pierres ce qui lui rapporte quatre fois plus !

Au delà des discours, André a fréquenté le monde revestois, il est allé à la chasse au sanglier, lui qui chasse l'ours avec son père dans l'Oural, et il a rencontré notre ami Oleg à qui il a trouvé encore un très bon accent... russe, s'entend !

Quant à Régine, elle a arpenté le marché de Toulon et nous a épatés en faisant de très bonnes affaires. C'est ça la débrouillardise.

CITOYENS, VOUS N'ETES PAS PROPRES !

Ce reproche, formulé à la mode de 1789, ne s'adresse pas tant en l'occurrence aux habitants du Revest qu'à ceux des communes environnantes qui profitent de belles journées pour venir pique-niquer en divers points de la commune et particulièrement sur les bords du barrage.

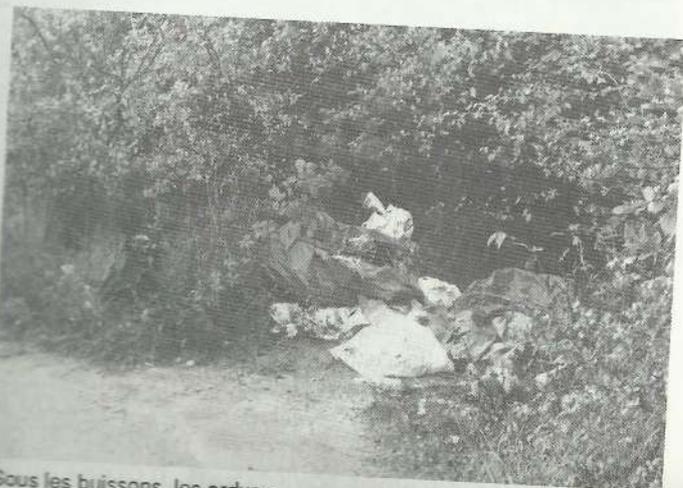
On déjeune, on s'amuse... et puis on s'en va, en laissant dans les buissons des sacs plastiques remplis des reliefs du repas, que les chiens errants ou autres animaux viendront éventrer la nuit.

Triste spectacle pour le promeneur et sale image pour notre village.

Bien entendu, les solutions ne sont pas simples à mettre en oeuvre, ne serait-ce, pour l'exemple précité, que parce que les bords du barrage sont toulonnais !

C'est une question parmi d'autres qu'étudiera dans sa réunion de novembre la Commission Extra-Municipale "Environnement et Qualité de la Vie".

En attendant et sans cesse, il faut le répéter : "vous n'êtes pas propres, citoyens !".



Sous les buissons, les ordures...

MARIAGE COPTE à FONTANIEU

Tout dernièrement Monseigneur MARCOS, évêque et Monseigneur ATHANASIOS, chorévêque, ont célébré dans l'intimité le mariage de la chanteuse Béatrice ARNAC et de Jean-Paul LEGOUX, directeur de société.

Décidément la chapelle St Marc de Fontanieu attire les vedettes puisque Michel DELPECH y vient régulièrement et maintenant c'est Béatrice ARNAC qui vient de s'y marier et, de plus, elle a promis d'y revenir.

Tous nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.



Un mariage copte à Fontanieu

C'EST OFFICIEL

2 660 habitants, tel est le chiffre de la population légale qu'en date du 20 Octobre nous communique l'INSEE à la suite du recensement auquel il vient d'être procédé dans la Commune, soit 97 habitants de plus qu'en 1987.

CHAUFFEUR IVRE

C'est l'heure où les enfants sont en classe, dans leur Collège. Ils sont en sûreté. Les parents sont tranquilles. Bien sûr ils n'ignorent pas que pour aller déjeuner ou sur le terrain de sports ils doivent quitter leur établissement petit et mal équipé, mais ils savent aussi qu'ils sont accompagnés et surveillés. On sait cela mais on ne pense pas un seul instant que parce qu'il est ivre un homme au volant de son auto va foncer dans le groupe des élèves qui traverse là où il faut, quand il faut et sous la protection du professeur. Résultat qui aurait pu être beaucoup plus dramatique, cinq blessés Revestois et Toulonnais. On leur souhaite, c'est certain, de guérir rapidement et sans séquelles, mais le responsable cessera-t-il de boire ? On voudrait être certain de ce que la leçon l'aura guéri mais peut-on en être assuré ?

DANS LES ASSOCIATIONS

AMIS DU VIEUX REVEST

"Quand le Revest était le village des bêtes heureuses"

A la fin des années 50, le Revest avait gagné le concours "village des bêtes heureuses" grâce notamment à la présence de Melle Bernard qui protégeait de nombreux chiens et chats dans son cabanon du chemin du Colombier.



Au centre, le conseiller municipal Daniel MATTIO...

La photo ci-contre est un témoignage vivant de cet événement.

Bien d'autres photos amusantes doivent exister dans les tiroirs ou les greniers des familles du Revest concernant ce concours mais aussi plus généralement la situation des animaux dans la commune qui ont toujours été de fidèles compagnons, de bons chasseurs et même une force de travail, comme nos bourriques d'antan !

Aussi les AMIS du VIEUX REVEST souhaitent organiser cet hiver une exposition de photos représentant toutes les catégories d'animaux "en situation" soit dans les rues du village, soit dans les jardins et campagnes de notre terroir.

Adresser vos prêts, avec votre nom au dos, aux A.V.R. Boîte Postale n°2 - 83200 Le Revest ou déposez-les au nom de Charles AUDE à la Mairie.

LE TENNIS CLUB DU REVEST

côté club

Association de 1901, créée en 1981, affiliée à la FFT en 86. Gérée par un bureau de 18 bénévoles.

Président : Richard NGUYEN VAN NUOI - Vice Président : BOURHIS
Trésoriers : H. PIGNEROL - BLANC - Secrétaire : F. PIGNEROL -
Gestion adhérents : R et J.C. BARRACHI, PEUVRIER - Délégués FFT :
PYSSON, MIJOLE - Animation : MOYNIER, BOTTASSO, PADERNO,
LEFAOU, GOUDEMAN, SHAAFT

Trois courts situés chemin de la Salvatte, pour 260 adhérents. Un club house en construction (toutes les installations appartiennent à la commune).

Une école de tennis de 60 enfants : deux éducateurs et un professeur assurent un enseignement de qualité.

côté courts

Cet été, le T.C.R. a vibré aux exploits de ses joueurs, avec pour chefs de file, J.L. IMPAGLIAZZO et A. HELOIR.

Jamais le Club n'aura autant fait la "UNE" de la rubrique sportive de Var Matin République, qui organisait son 11e challenge, regroupant plus de 100 clubs varois et environ 1500 joueurs. Après avoir été longtemps leader, le club termine second, coiffé au poteau par un des plus grands clubs du Var, le T.C.Toulonnais. Mais quel exploit ! pour les joueurs ; pour le club, la récompense du dévouement de toute une équipe ; pour la Municipalité, la confirmation d'investissements bien placés ; pour le REVEST, un impact médiatique confortant son image de marque.



LA COLLECTION DE MONNAIES

A. LACROIX

Le mercredi 27 septembre en soirée, M. le Maire et Mme Fenassile, adjoint à la culture, avaient invité les membres du Conseil Municipal au pot de l'amitié autour de M. Armand Lacroix après signature de l'acte d'acquisition de la collection de monnaies de ce dernier par la commune du Revest. Cette collection va permettre de créer au sein de la salle polyvalente un véritable musée numismatique et de créer ainsi un pôle d'attraction (visiteurs mais aussi spécialistes) favorable à notre village.

Quarante ans de recherches passionnées...

C'est le temps qu'a mis Armand Lacroix pour constituer sa collection. Certains d'entre nous se souviennent l'avoir vu, au marché aux puces des Lices, un dimanche matin d'hiver, à pied d'oeuvre pour toujours enrichir ses médailliers.

Avoir consacré sa vie à une telle passion, avoir passé des heures à travailler avec ses collègues numismates toulonnais au sein de l'association "la Dardenne" (du nom de la pièce de 6 deniers frappée dans les forges de la Vallée en 1707) et dans le cadre de la Fédération des numismates... et voir s'éparpiller cette collection à sa succession ? CELA N'ETAIT PAS POSSIBLE !

Aussi, Armand Lacroix, qui vit au Revest depuis 30 ans et qui aime la commune, a-t-il proposé au Conseil Municipal d'acquérir cette collection (à la moitié de son prix estimé) et de l'aider à la mettre en valeur. Après une réponse de principe positive de l'ancienne équipe, la nouvelle équipe municipale prenait une décision définitive en juin dernier.

... et 10 000 pièces !

Comme l'indique Armand Lacroix "10 000 de ces pièces peuvent tenir, toutes rassemblées, dans un coffret d'un volume de 30 cm³. Elles peuvent aussi demander, pour être présentées en vitrines et en panneaux, un espace de 200 à 300 m²".

De fait, il faut consulter l'inventaire de cette collection pour se rendre compte de son extraordinaire richesse. Monnaies antiques grecques et romaines, monnaies féodales, monnaies des colonies et des pays étrangers... et chaque pièce évoque de multiples pages d'histoire, qu'il s'agisse de l'économie et de la valeur du métal, de l'histoire des mentalités à travers les emblèmes ou la représentation des souverains de toutes les époques...

Les monnaies de nécessité

Mais le "clou" de cette collection, ce sont les monnaies de nécessité qui ont été frappées pendant et juste après la 1^{ère} guerre mondiale pour faire face à la pénurie du numéraire.

La collection en contient 3500 environ, françaises et étrangères : des commerçants, les chambres de commerce ou les hôpitaux payaient leurs salariés

avec ces espèces. A Toulon, le "Grand Café Maritime", le "Cercle des Sous-Officiers du 4^o colonial" ou la "Douanière Coopérative" ont eu leur nom sur des pièces de monnaies.

Par le nombre des pièces et leur variété, la collection A. Lacroix est donc une des toutes premières en France. Il reste à présent à la présenter au public, à en faire un centre d'intérêt pour toute la région, grâce à des expositions, des conférences et des recherches historiques sur les événements ou les personnages évoqués par ces pièces.

Du beau travail en perspective !

Discours de M. Lacroix

Monsieur le Maire, Messieurs les Elus, Messieurs les Représentants de la presse, Mesdames, Messieurs,

Je suis à la fois très honoré et très heureux de participer à cette cérémonie qui consacre l'acquisition de ma collection de monnaies par la municipalité du Revest et prélude à la création d'un cabinet de médailles (Musée numismatique).

Il sera, mis à part celui de Marseille, le plus important dans la région Sud-est, et le premier en France pour les monnaies de nécessité.

J'étais très attaché à cette collection, j'ai mis patiemment quarante ans à la réaliser, mais c'est sans regrets que je la confie à votre municipalité. C'est le vrai moyen qui lui permettra de durer, de se développer, de se perpétuer dans le cadre d'un musée géré par les présents et futurs élus de notre commune. Elle pourra ainsi continuer à apporter ses innombrables témoignages d'histoire, d'art, et continuer à contribuer à l'oeuvre de culture générale.

Un vrai numismate ne pratique pas son violon d'Ingres, sa science dirai-je, en égoïste.

Famillier de l'histoire de l'humanité, des civilisations, des peuples, des personnages modestes ou célèbres qui se sont succédés, il sait, que comme eux, il n'est, à sa place, qu'un maillon au présent dans une longue chaîne qui s'ancre dans le passé et doit se perpétuer dans l'avenir.

Le maillon, l'ouvrier, a rempli sa tâche. Il a bien travaillé. Il a droit au repos. L'oeuvre est réalisée, du moins pour l'essentiel. Les fondations sont faites, les pierres sont taillées, les colonnes s'élèvent.

Monsieur le Maire, en vous remettant cette collection, je la transmets à ceux qui poursuivront l'ouvrage au service de l'histoire, de l'art, de l'humanisme, de l'intelligence, pour la plus grande renommée du Revest.

Armand Lacroix



Armand Lacroix, conservateur de la collection de monnaies acquise par la commune, accompagné de son épouse.

Bicentenaire : Hommage au siècle des Lumières

L'ascension du Mont-Caume par Horace-Bénédict de SAUSSURE en 1787.

L'éloignement des manifestations du bicentenaire de 1789 est propice à une réflexion peut-être plus approfondie sur cette période. Nous avons eu la chance de retrouver, grâce à Pierre TROFIMOFF, l'extrait des "voyages dans les Alpes" de de SAUSSURE où ce représentant éminent du "siècle des Lumières" relate son ascension du Mont-Caume destinée à vérifier si ce massif était un ancien volcan. Belle illustration de l'esprit scientifique, cet extrait que nous publions est émaillé de notes pittoresques, ce qui en rend la lecture très agréable.

CHAPITRE XXIV

Montagne de Caume & volcans éteints du Broussant & d'Evenos

§ 1485. Les volcans éteints de la Provence ont été rendus célèbres par les lettres de M. Bernard : par ce qu'en ont dit M. de Dolomieu & M. Darluc, & plus récemment par les descriptions de M. Barbaroux. Cependant je desirois, en traversant la Provence, d'y jeter moi-même au moins un coup-d'oeil. Et comme M. Darluc, d'après le témoignage de M. de Lamanon, dit qu'on voit des volcans éteints au Broussant et au Revest, aussi bien qu'à Evenos, je résolus dans mon voyage de 1787, de faire depuis Toulon une course dans ces trois endroits.

§ 1486. Je pris le 20 avril à Toulon une voiture légère, & je me fis conduire au Revest, qui est à deux petites lieues au Nord de la ville ; ce village qui est bâti sur une éminence, composée de pierres calcaires & de grès, ces deux genres de pierres sont les seuls que l'on voie sur la route de Toulon au Revest. Je ne pus découvrir sur cette route, ni auprès du village, aucune pierre que l'oeil le plus prévenu en faveur des volcans pût regarder comme volcanique.

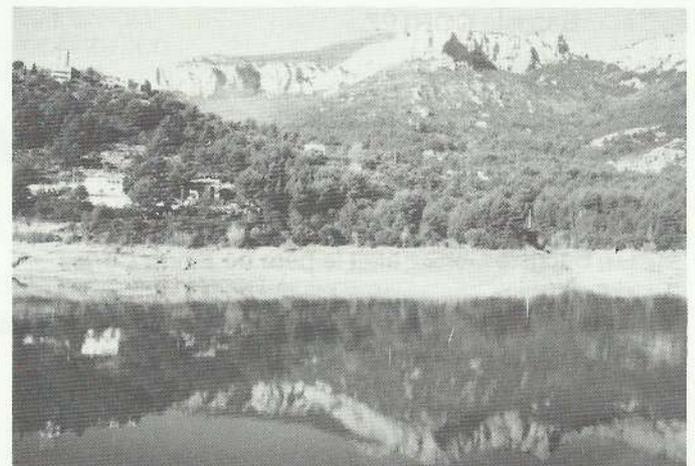
Je remarquai cependant au Nord-Ouest du Revest, sur le penchant d'une montagne calcaire, des couches d'un brun rougeâtre, qui auroient fort bien pu être des laves, & qu'il convenoit de voir de près. Je pensois que de-là je pourrois monter sur la cime de la montagne & revenir par les villages de Broussant & d'Evenos. Pour cela il me falloit un guide. La porte ouverte d'une maison, laissoit voir une famille de paysans occupés à déjeuner. J'entrai, & je leur exposai ce que je desirois. Mon air étranger, & ce dessein d'aller au travers des montagnes, de préférence aux grandes routes ; cette curiosité pour des pierres de nulle valeur, tout cela leur paroissoit suspect ; cependant le maître de la maison, qui étoit un bon laboureur, me dit, asseyez-vous là, mangez avec nous un morceau de merluche, après quoi nous verrons ce que nous aurons à faire : j'acceptai son offre ; nous fîmes la conversation de bonne amitié, & il finit par me dire qu'il connoissoit fort bien le pays, & même un peu les pierres, & que quoiqu'il eût d'abord pensé à m'indiquer un autre guide, il viendrait lui-même avec moi. Cette rencontre fut très-heureuse ; car j'eus dans cet homme un très bon guide et d'une très bonne conversation ; son nom est Esprit Jean du Revest.

§ 1487. Nous montâmes à l'Ouest Nord-Ouest sur des rocs calcaires, & nous vinmes en 3/4 d'heures à une bastide du quartier de Crué. De-là nous tirâmes droit au Nord, & nous atteignîmes bientôt des bancs épais un peu inclinés, d'un gris brun rougeâtre. Ce sont les bancs que j'avois vu du Revest ; leur couleur obscure aura trompé M. de Lamanon, qui sans doute ne sera pas allé les observer de près. C'est d'après cette apparence trompeuse qu'il aura supposé des volcans au Revest ; car non-seulement je n'en rencontrais aucun indice, non-seulement je n'en vis aucun des hauteurs d'où j'embrassois tout le bassin du Revest ; mais mon guide m'assura de la manière la plus positive qu'il en existoit point : & il s'y connoissoit très bien, non qu'il sût ce que c'étoit que des volcans, mais ce que nous appelons laves, il le nommoit pierre moresque ; les premières que nous rencon-

trâmes au-dessus du Broussant, il les nomma sur le champ, & il me répéta alors que dans toutes les montagnes qui entourent le bassin du Revest il n'y avoit pas une seule pierre de ce genre. Quant à ce grès, dont la couleur rembrunie pouvoit donner de loin l'idée d'une lave, il est composé de grains de quartz blanc assez gros, mêlés d'une espèce d'ochre rouge, & le tout lié par un gluten calcaire. L'acide nitreux dissout ce gluten ; alors que le sable quartzueux tombe incohérent au fond du vase, tandis que l'ochre rouge demeure suspendue dans la liqueur, & finit aussi par s'y affaisser. Les gens du pays donnent à ce grès le nom de pierre colombaré...

Nous parvînmes par ce couloir sur un plateau élevé, mais qui n'est pourtant pas le plus élevé de la montagne ; nous continuâmes de monter du côté du couchant, & nous rencontrâmes encore des couches horizontales de grès reposant sur la pierre calcaire, & c'est pourtant de celle-ci qu'est composée la cime de la montagne. Une petite crête pyramidale, qui de loin paroît d'un accès difficile, mais sur laquelle on monte pourtant sans peine, forme le point le plus élevé. Ce fut là que je m'arrêtai pour observer le baromètre, & l'aspect général de cette partie de la Provence.

& 1490. La montagne, dont cette crête forme la cime, s'appelle en patois Provençal Caomé : mais mon guide disoit qu'en françois il faut prononcer Caume, son nom n'est pas écrit sur la carte de l'Académie, mais elle y est très-bien indiquée. C'est une petite chaîne qui court de l'Est Sud-Est à l'Ouest Nord-Ouest, & qui sépare le village du Revest de celui de la Vignasse. On y jouit d'une vue extrêmement étendue, mais celle du côté de la mer est la seule qui puisse plaire. En effet, tous les derrières sont couverts de rocs pelés, ou tout-à-fait blancs comme de la craie, ou parsemé de quelques taches noirâtres, que forment de petits bouquets de pins, ou d'arbrisseaux toujours verts. Mais du côté de la mer, la vue est de la plus grande beauté. Les côtes, profondément découpées, forment une quantité de golfes, de promontoires, des isles, des presqu'isles, qui présentent un spectacle infiniment varié. J'avoue, que malgré ma prévention pour nos montagnes, je trouvois cette situation plus belle que tout ce que j'avois vu jusques alors.



"Le Vieux Caomé"

NOTRE CARNET

NAISSANCES

Nous offrons tous nos vœux à :

Marie CERNA	née le 27 Juin
Matthieu PETIT	né le 5 Juillet
Manon MOUTON	née le 10 Août
Pierre INCATASCIATO	né le 10 Août
Anaïs KRIZOSKY	née le 22 Août
Jessica LLOBREGAT	née le 4 Septembre
Antoine DESHORS	né le 24 Septembre
Cécilia PAOLI	née le 25 Septembre
Maxime BOURGOIN	né le 25 Septembre
Thomas LE TIEC	né le 16 Octobre

MARIAGES

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à :

Nathalie FROMENT et Gabriel PUERTO	mariés le 12 Août
Frédérique SADOUL et Stéphane DELLION	mariés le 2 Septembre
Martine ENCINAS et Gérard AUDDINO	mariés le 23 Septembre
Sylvie LATOUR et Jean-Michel POULIN	mariés le 23 Septembre
Odile KOENIG et Michaël BRISSET	mariés le 21 Octobre
Marie-Alix BERTRAND et Pierre PELLEGRIN	mariés le 28 Octobre
Yvonne PIANA et Marcel CONFETTI	mariés le 28 Octobre

DECES

Nous partageons la peine des familles de :

Marius HERMITTE	décédé le 3 Octobre
Léon PAGNAC	décédé le 4 Octobre
Thérèse CORTES Vve VIDAL	décédée le 22 Octobre
Baptiste CORTEZ	décédé le 31 Octobre

LE CARNET DU CONSEIL MUNICIPAL

- Marius Hermitte était le beau-père de Jean-Marie Marini et le grand-père de Charles Aude.
- Baptiste Cortez était le père de Pierre Cortez.

Au-delà de notre sympathie c'est toute notre amitié que nous exprimons à nos trois collègues du Conseil Municipal et à leurs proches.

INFORMATIONS

LES COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA MUNICIPALES

Conseil Municipal : Séance publique - 2e mardi du mois - 17 h 30

Budget et gestion des activités : Un lundi sur deux - 14 h 00

Culture - Fêtes - Expositions - Foires : Lundi - 17 h 30

Ecoles : Mardi - 9 h 00

Eaux - Assainissement : Mardi - 18 h 00

Urbanisme : Jeudi - 18 h 00

Action sociale : Mardi - 11 h 00

Sports-Loisirs : Un vendredi sur deux - 18 h 30

Travaux-entretien - Voirie : Jeudi - 17 h 00

Informations - Relations publiques : Sur convocation

Environnement - Qualité de la vie : 2e mercredi de chaque mois - 18 h 00

Un logo pour le Revest ?

Le Conseil Municipal s'étant prononcé favorablement pour l'adoption d'un logo qui pourrait accompagner toutes les manifestations organisées par la commune, il est fait appel en premier lieu à tous les habitants du Revest.

Il y a peut-être parmi les 2 660 habitants un excellent graphiste, un dessinateur imaginatif ou plus simplement un revestois motivé dont le projet sera retenu.

Son nom s'inscrira à la suite de celui d'Albert DECARIS, le maître qui nous a quittés, qui avait aimablement gravé dans les années 60 la flamme postale du Revest !

Envoyez vos projets à Mr le Maire, Hôtel de Ville, 83200 Le Revest.

SAMEDI 16 DECEMBRE

JOURNEE DU LIVRE AU REVEST

Dans la perspective de l'ouverture de la salle polyvalente qui doit devenir un lieu de culture et d'échanges pour les habitants du Revest, la commission "culture" souhaite donner une nouvelle dimension à la bibliothèque municipale.

Jusqu'ici, le fonds propre de cette bibliothèque est constitué de deux centaines d'ouvrages provenant de dons et l'essentiel des livres prêtés sont ceux déposés par la bibliothèque centrale de prêt.

Il ne s'agit pas de revenir sur nos relations avec cet organisme départemental qui joue un rôle majeur dans la diffusion du livre.

Notre but consiste à utiliser toutes les potentialités que peut offrir une population de 2 700 habitants.

Qui n'a pas sur des étagères, dans sa cave ou son garage, des livres à donner parce qu'il ne les lira plus ?

Surtout, qui n'a pas ressenti l'envie, après avoir lu un bon ouvrage, de faire partager ses sensations par des proches et des amis ?

C'est pourquoi le samedi 16 décembre, tous les habitants doivent se mobiliser et apporter au siège de l'Entente Sportive le maximum d'ouvrages en indiquant s'ils souhaitent les donner ou les mettre en dépôt.

Bien entendu, les modalités de consultation des livres en dépôt seront adaptées de manière à ce qu'ils soient rendus en bon état à leurs propriétaires le jour voulu.

Si cette "journée du livre" réussit, grâce à vous, de belles perspectives s'ouvriront pour notre bibliothèque municipale.

Pour clôturer cette journée, le soir à 21 h, toujours dans le local de l'E.S.C.R.M., vous pourrez venir déguster quelques châtaignes grillées et un petit verre de vin en écoutant des poésies.

